

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Marmande, le 15 Mars 2024

QUARTIER CENTRE-VILLE

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

JEUDI 7 MARS 2024

Lieu : Salle Damourran – square de Verdun

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 21h15

En présence de :

19 habitants

M. Campmas, directeur du centre hospitalier la Candélie

Mme Jeandel, directrice adjointe du centre hospitalier la Candélie.

Mme Porrot, coordonnatrice du CLSM- contrat local de santé mentale

Dominique Martin, conseillère municipale référente du quartier Centre-ville,

Fabienne Roussille Guimberteau, Service Citoyenneté

Ordre du jour :

1. Informations municipales et culturelles
2. Travaux en cours
3. Vie du quartier
4. Questions diverses

Les informations culturelles :

- Festival Au fil des Arts : du 5 au 13 avril, les associations culturelles et les services culturels partagent leur art à travers une multitude d'actions ouvertes à tous dans différents lieux : programme complet à venir.
- Festival TEK A(rt)2024 du 12 au 16/03; pour en savoir +: www.tekart.fr

Les informations municipales :

- A partir de Février, campagne de recensement des bacs « ordures ménagères » dans le cadre de la mise en place de la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) ; pour en savoir +, suivez ce lien : [Comprendre la TEOMI - Val de Garonne Agglomération \(vg-agglo.com\)](http://vg-agglo.com)

Les projets municipaux en cours :

Les travaux de requalification de la place Clémenceau et des rues Ch de Gaulle, Boyé et du Palais : depuis le 22/01 et jusqu'au 19/07, les rues précitées sont en travaux.

Rue Charles de Gaulle :

- L'ensemble des réseaux a été repris.
- La pose en pavés des caniveaux est achevée de la rue Puygueraud jusqu'à la rue Courret.
- Le dallage des trottoirs est en cours.
- La bande de roulement sera posée en fin de chantier.

Entre la rue Courret et la place Clémenceau :

- La démolition est achevée et la reprise des réseaux est en cours.

Place Clémenceau :

- Les ombrières sont posées.
- Le pavage est en cours : 4 couleurs différentes pour limiter la réverbération.
- Les massifs sont en cours de remplissage avec plusieurs couches de terre, de terre allégée et paillage pour respecter la contrainte de poids au-dessus du parking souterrain.
- Chaque jardinière sera équipée d'une goutte à goutte et d'un système drainant pour évacuer les excès d'eau.
- Les arbres ont été coupés d'une part car un tilleul était mort suite à une échaudure et les 2 autres présentaient une extension racinaire incompatible avec le prochain dallage.
- Ils seront remplacés par 2 érables platanes colonnaires et un érable rouge et seront installés dans des fosses de plantation qui favoriseront leur développement.
- Les fouilles archéologiques débutent le 11/03 pour une durée de 3 semaines. A l'issue de cette période, la construction du local enterré reprendra.

Le rendu piéton est prévu fin juin et le rendu à la circulation des véhicules est prévu fin juillet.

Le parking souterrain reste accessible depuis la rue L. Faye ou depuis le square de Verdun et est gratuit pendant 1h30mn, ce qui permet de se rendre dans les commerces.

Questions et demandes des habitants :

- Quel est le devenir des magnolias en début de rue Charles de Gaulle ? ces arbres restent à cet emplacement et un aménagement paysager est prévu avec des jardinières en hauteur pour préserver le système racinaire
- Pourquoi les largeurs de trottoirs sont-elles si différentes dans la rue Charles de Gaulle ? Les largeurs différentes sont dues aux zones de stationnement.

- Réinstaller des signalétiques dans le quartier impacté pour les déplacements des riverains et leurs visiteurs : demande transmise au service gestionnaire.

Pour en savoir + , suivez le lien suivant : [Réaménagement de la place Clemenceau, Palais, Boyé , De Gaulle - Ville de Marmande \(mairie-marmande.fr\)](http://Réaménagement de la place Clemenceau, Palais, Boyé , De Gaulle - Ville de Marmande (mairie-marmande.fr))



Le plan propreté : état d'avancement des 10 actions proposées

1. Communication : 2 publications dans le journal municipal ; campagne d'affichage (32)
2. Relevé de propreté des rues : toutes les rues du centre-ville et 54 rues extérieures
3. Réorganisation du service propreté : modification des horaires de 2 agents (un 2^{ème} passage en après-midi et recrutement d'un agent à temps partiel)
4. Acquisition de matériel : achat de 2 balayeuses 466 387€
5. Intervention coordonnées régies : voirie+ espaces verts +propreté 25 rues réalisées
6. Redéploiement des corbeilles : acquisition et installation de 21 corbeilles en bi-flux 36 901€

7. Lutte contre des déjections canines : 15 bornes à poche et poubelles installées : 13 186€
8. Limiter la prolifération des pigeons : 2429 pigeons piégés, 11 cages installées, effarouchement, 12 courriers pour nichage dans logements 11 388€
9. Toilettes publiques : remise en état et entretien en cours
10. Verbalisation : caméras chasseurs sur lieux de dépôts sauvages - amende prévue 135€

Les projets de quartier :

Présentation du futur aménagement de la bâtisse de l'îlot des capucins (ex-collège), aujourd'hui en friche.

Le centre hospitalier de la Candélie va regrouper dans ce lieu les 2 centres de jour de soin en santé mentale qui sont à ce jour installés boulevard de Maré et rue Charles de Gaulle.

Le nouveau service de soins à domicile y sera aussi rattaché.

L'antenne de soins en santé mentale couvre un large territoire au-delà de Marmande.



L'îlot des capucins vu de la rue de l'Observance

Cet espace est en cours d'acquisition (600 000€)

M. Campmas, directeur du centre hospitalier La Candélie précise que cette structure ne propose pas d'hébergement. Les repas du midi seront livrés préparés sur site. Ils seront juste remis à température pour le service sur site.

La structure sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

La structure générale du bâtiment est maintenue : pas de surélévation, pas d'agrandissement. Le préau sera par contre démonté.

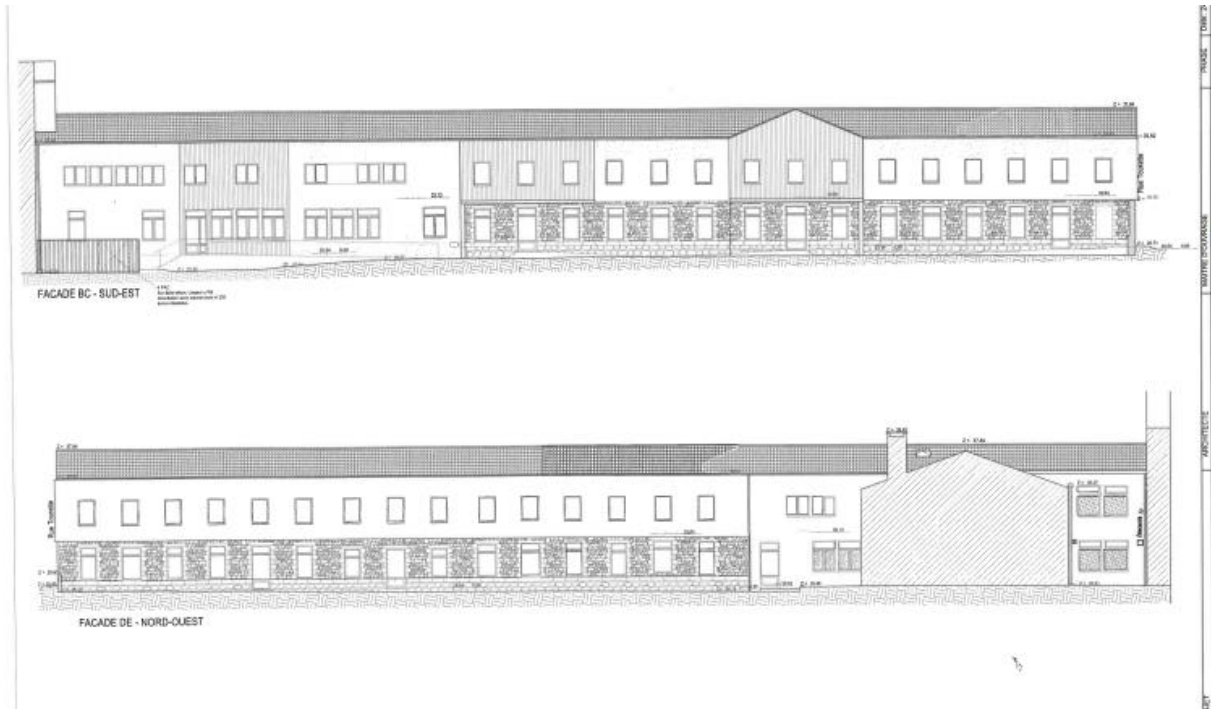
Le bâtiment accueillant les ateliers culturels reste propriété de la municipalité.

La durée des travaux est estimée à minimum 18 mois ; le souhait est qu'ils débutent fin 2024 pour un achèvement en juillet 2026.

Le projet prévoit également une zone de stationnement pour les véhicules de service et les taxis qui mènent les patients en soins. Une servitude de passage est prévue. L'entrée et la sortie du site seront identiques à celles d'aujourd'hui. Le nombre de véhicules par jour est estimé à une vingtaine. Deux emplacements de stationnement

privatif sont prévus côté rue Touratte (véhicule de livraison et entretien). Les salariés de la structure gareront leur véhicule dans les parkings à proximité (Filhole, place du moulin...).

Le centre des Oyats (pour les enfants de -de 12 ans) situé rue du Stade et le Résada (adolescents) situé impasse Magdeleine, ne sont pas concernés par cette relocalisation.



Propositions de rénovation présentées par le centre hospitalier de la Candélie



Propositions des habitants :

Création du mur de tag et graffitis pour limiter le graff sauvage.

Questions diverses : en italique et souligné, les réponses des services techniques

- Un tag sur la fresque boulevard Richard Cœur de Lion
- Rue Lozes : il semble que le potelet qui empêchait le stationnement n'y soit plus ; des nombreux véhicules s'y garent.
- Le composteur du jardin Espiet pose des problèmes, mauvaises odeurs, moucheron, sous-dimensionné, le couvercle est cassé. Le service Environnement de VGA annonce qu'un 4^{ème} bac va être installé, qu'un 2^{ème} passage hebdomadaire d'entretien va être mis en place et une réflexion est en cours quant à un changement de position sur le jardin
- Qu'en est-il de la situation de la rue des Adouberies ? à nouveau, les riverains demandent que la signalétique informant de la fermeture de la rue soit plus visible car de trop nombreux véhicules s'y engagent et manœuvrent dans cette rue, qu'un passage pour les piétons soit mis en place (un jeune s'est blessé en voulant passer au-dessus des barrières)
- Immeuble des messageries : ou en est la procédure de sécurisation ? les futurs travaux d'assainissement ne vont-ils pas fragiliser encore plus cet édifice ?
- Au niveau de la rue Marcel Paul, le long de l'école maternelle du centre, des plots béton ont été installés dans le cadre du plan VIGIPIRATE ; est-il possible de les remplacer par des jardinières de fleurs ?
- Est-il possible de revoir les horaires de nettoyage des rues, bloquant la circulation aux horaires d'embauche (entre 7h30 et 8h), notamment sous le sous-passant Baylac ?
- Avec les travaux de la place Clemenceau, de nombreux automobilistes, arrivant de la rue D'Onzac ou de la rue Berégovoy utilisent l'accès parking de la résidence des neuf fontaines pour contourner la zone de travaux ; une résidente signale la dégradation de la chaussée ; cette zone est dans le domaine privé, et la collectivité ne peut y intervenir.

Rappel du numéro vert, permettant de signaler les besoins d'interventions au quotidien sur l'éclairage public, voirie-nids de poule, propreté-dépôts sauvages.... :

0 800 658 454

Remerciements au service Propreté d'une commerçante de la rue de la Libération sur la propreté des trottoirs dans ce secteur.